

DE MIEUX EN MIEUX !!! (HONTEUX bis !!!)



Après le retrait des heures supplémentaires effectuées pendant la période de confinement, voici la non prise en compte des heures de nuit.

On comprend mieux le coup de com' de la promesse d'une enveloppe de 10 millions d'euros pour les heures de nuit à partir de 2021, vu que l'administration les supprime. Non ce n'est pas de la magie, c'est du vol !!!

En effet les effectifs de la CSP MARTIGUES ayant assuré des renforts en brigade de nuit n'ont pas vu leurs heures de nuit comptabilisées via des manipulations GEOPOL.

Ainsi leurs heures de nuit effectuées ne sont leur ne sont pas payées...

A ce jour aucun texte administratif réglementaire n'a été présenté pour justifier ces décisions auprès des fonctionnaires concernés.

Les effectifs de la CSP MARTIGUES ont une nouvelle fois assuré leur service avec efficacité lors des récents incendies.

Les remerciements de la hiérarchie sont une bonne chose mais le respect des acquis et droits des fonctionnaires sont plus appréciés par les collègues.

VIGI saisit une nouvelle fois le Directeur Général de la Police Nationale afin que cette irrégularité administrative voire illégalité administrative soit corrigée au plus vite.



« Bureaucratie. Le moyen le plus rationnel que l'on connaisse pour exercer un contrôle impératif sur des êtres humains. » Max WEBER